

Ramassage des poubelles de la ville de Moutier

Questionnaire à l'intention du service de voirie de Moutier

Date de l'entretien :

Personnes présentes :

1) Combien de tonnes de déchets poubelle sont produits par les habitants de Moutier par année ?

2) Les sacs sont-ils toujours remplis ou à moitié vides ?

3) Combien d'heures de travail hebdomadaire effectuent les agents d'exploitation pour débarrasser les poubelles de Moutier ?

4) Où amène-t-on les poubelles après le ramassage hebdomadaire ?

5) Où se situe le centre d'incinération des déchets de Moutier ?

6) Au centre d'incinération, les poubelles sont-elles vidées et triées ou directement brûlées ?

7) Quels sont les différents centres de frais touchés par la gestion des poubelles ? (Quels sont les frais imputés au ramassage des déchets ?)

8) Comment sont répartis les frais imputés au ramassage des déchets (en %) ?

9) Qui paie tous les frais engendrés par la récolte et l'incinération des déchets ?
